

Education

Menga face aux syndicalistes

CNB
Libreville/Gabon

LE ministre d'État chargé de l'Éducation nationale, Michel Menga M'Essone, a pris langue jeudi dernier, à son cabinet, avec les membres de l'ensemble des syndicats du secteur de l'éducation. Michel Menga avait à ses côtés la ministre déléguée Gisèle Akoghet, les deux membres du gouvernement étant entourés à cette occasion de leurs collaborateurs.

Au cours de cette séance de travail, la première du genre avec les syndicalistes, depuis son arrivée à la tête de l'Éducation nationale, Michel Menga M'Essone et ses interlocuteurs ont passé au peigne fin tous les problèmes que connaît le secteur, en vue de leur résolution progressive, selon les cas. Au nombre de ceux-ci, les questions du paiement des vacances et du règlement des



Photo : DR

Le ministre d'État à l'Éducation nationale, Michel Menga M'Essone, s'adressant...

salaires de plusieurs enseignants en activité depuis plus de 3 ans, et qui continuent de toucher un modeste présalaire. Non sans évoquer les règles fondamentales régissant la collaboration entre les deux parties.

« Cette réunion est une prise de contact avec les responsables des syndicats, 20 au total. Nous avons voulu échanger avec eux, pour que nous puissions mettre un nom sur chaque visage, de façon à ce qu'on se connaisse. Ensuite qu'on fasse le point sur les différents problèmes urgents qu'il y a à l'Éducation nationale », a indiqué M. Menga M'Essone.



Photo : BOTOUNOU

... en présence de ses proches collaborateurs.

Il faut toutefois souligner que cette rencontre entre dans le cadre d'une série de rendez-vous initiés de-



Photo : BOTOUNOU

...aux représentants des syndicats du secteur éducation...

puis la prise de fonction de l'actuel ministre, il y a un peu plus d'un mois, avec les différents segments de l'Éducation nationale.

Dans le même ordre d'idées, l'administration centrale, les chefs d'établissements secondaires, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques s'étaient pliés au même exercice avant les responsables syndicaux. L'objectif recherché par le membre du gouvernement et l'ensemble des responsables administratifs relevant de son département est de fixer un cap sur les nouvelles modalités de fonctionnement. D'autres rencontres sont prévues dans les jours et semaines à venir avec d'autres acteurs.

Justice/Congrès du Syndicat national des magistrats du Gabon

Le Synamag recommande la libération de tous les " détenus d'opinion "

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

LES magistrats membres du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) étaient réunis en congrès ordinaire, le 7 mars 2019, dans la salle d'apparat du Palais de justice de Libreville. Autour de leur président Germain Ella-Nguema, ils ont examiné un ordre du jour portant sur le compte-rendu des activités, l'adoption des statuts et règlement intérieur du Synamag, l'actualisation du cahier de revendications, l'élection des nouveaux membres du bureau exécutif et divers.

Sur l'élection des nouveaux membres, trois postes ont été pourvus, à savoir la vice-présidence qui échoit à Yannick François Didier (juge du tribunal administratif), la trésorerie générale adjointe à Josèphe Lætitia Ada-Essono (juge financier) et le chargé de mission en la personne de Gérard Kombila (juge administratif).

Les conditions de travail et de vie ont constitué la trame essentielle des échanges autour du cahier de revendications. Le constat a été fait de ce que nombre de palais de justice de l'intérieur du pays ne sont que de nom et, par conséquent, « indignes d'accueillir des magistrats pour y exercer ». Le cas le plus symptomatique étant le tribunal de Makokou, complè-



Photo : Antoine Essone Ndong

Le président du Synamag, Germain Ella-Nguema, prononçant son allocution de circonstance. Photo de droite : Le bureau exécutif et les membres nouvellement élus.

tement désaffecté et qui nécessite non une réhabilitation, mais la construction d'un nouveau bâtiment plus adapté aux besoins actuels des juridictions. D'autres tribunaux doivent également faire l'objet des travaux de réhabilitation, pour offrir de conditions de travail décentes.

Au nombre des acquisitions matérielles et théoriques attendues au sein de ces tribunaux, on cite la mise en place d'un service de gestion informatisée des archives dans chaque juridiction, l'initiation des formations pour le renforcement permanent des capacités à chaque début d'année judiciaire, la revalorisation de la prime de logement, l'uniformisation de l'âge de la retraite et la mise en place d'un régime particulier de pension-retraite, etc. Le cahier de revendications a été



Photo : Antoine Essone Ndong

enrichi avec la création de nouveaux tribunaux de première instance dans les localités de Ntoun, Owendo et Akanda. Quant au Palais de justice de Libreville, il doit être réaménagé pour faire face aux multiples exigences que lui imposent l'arrivée de nouvelles juridictions et le poids des effectifs. D'ailleurs, il a été retenu « la construction d'un nouveau siège pour la Cour de Cassation », qui se loge encore, étroitement, au Palais de justice de Libreville.

SERVICE PUBLIC * Germain Ella-Nguema devait d'abord indiquer que sur les événements sociopolitiques que le pays a connus, « notre bureau a été taxé de silencieux. Ce silence était voulu, réfléchi, en tenant compte du contexte. » Avant de reconnaître que « depuis le mois d'octobre, le paysage socio-politique est le réceptacle

d'informations et de désinformations ayant conduit à des analyses et conclusions aussi ubuesques que subjectives. Le juge doit être froid et impassible de toutes situations émotives. Le Synamag a tenu à s'en éloigner. » Aussi, « tout en souhaitant prompt guérison au chef de l'État, président du Conseil supérieur de la magistrature », le Synamag ne peut s'empêcher de s'interroger sur « les réels desseins de cette communication concernant la première autorité du pays. »

Présentant ses félicitations au nouveau Premier ministre, chef du gouvernement, Julien Nkoghe-Bekale (magistrat de l'ordre judiciaire), le syndicat lui a demandé de « ne pas oublier d'où il vient. »

Le président du Synamag s'est félicité d'avoir renoué le contact avec la tutelle, à travers lequel six points de

revendication ont été satisfaits.

Tout en se félicitant de l'ouverture des sessions criminelles dans les différentes Cours d'appel de l'intérieur du pays, le Synamag a, cependant, regretté que « la Cour d'appel de Libreville, au regard de son importance et l'ampleur de son contentieux en matière criminelle n'ait pas jusqu'alors emboîté le pas des autres juridictions. »

Sur le fonctionnement de la justice au Gabon, le Synamag a fait remarquer que « les justiciables semblent avoir perdu tout espoir de trouver en nous le service public qu'ils méritent : une justice qui rend justice. » Avant d'ajouter : « Ces derniers demandent que nous prononcions des condamnations quand il le faut, avec la même détermination de libérer un individu lorsque les pièces de la procédure démontrent qu'il est innocent. » Et de se demander : « comment pouvons-nous accepter de maintenir en détention les personnes pour lesquelles nous sommes convaincus de leur innocence ? »

Aussi, le Synamag recommande-t-il « aux collègues, au nom de l'apaisement, à envisager la libération pure et simple de tous les détenus d'opinion incarcérés sous les fallacieux prétextes de délits de droit commun », car « la vitalité de la démocratie s'apprécierait encore mieux par la prise de décisions courageuses de notre part. »

Photo : AFP

Elle va fêter ce samedi son 60e anniversaire, mais n'a pas une ride: blonde ou brune, longiligne ou ronde, princesse ou pompier, la poupée Barbie continue de séduire les enfants et se démène pour rester au goût du jour, jusque sur les réseaux sociaux. « Soixante ans, c'est énorme dans une industrie du jouet où, aujourd'hui, un succès dure entre trois et cinq ans », lance fièrement Nathan Baynard, directeur mondial du marketing pour la poupée Barbie.

Sciences
Ly-Bakayoko, une pionnière

Pionnière à la fois dans ses recherches universitaires que dans ses responsabilités politiques. Ramata Ly-Bakayoko, ministre de la Femme et première ivoirienne à l'Académie des sciences d'outre-mer de Paris, a largement contribué au développement de la recherche en Côte d'Ivoire. Professeur titulaire des universités, Mme Ly-Bakayoko est la première Ivoirienne à être admise en 2018 membre de cette institution dont les activités s'étendent en Afrique, Amérique latine, Asie et Océanie.

Rassemblés par R.H.A